

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction adjointe autonomie
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Bretagne relatif à l'appel à projets n° 2022-ARS-02 relatif à la création d'une unité résidentielle pour adultes avec troubles du spectre de l'autisme, en situation très complexe

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, réunie le 15 novembre 2022 a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projets n° 2022-ARS-02 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne le 3 juin 2022).

4 dossiers au total ont été reçus par l'ARS, et ont été déclarés recevables et instruits.

La Commission d'Information et de Sélection, après audition des candidats, a établi le classement suivant :

- 1^{er} ADAPEI-Nouvelles (22)
- 2^{ème} LES GENETS D'OR (29)
- 3^{ème} ADAPEI 35 (35)
- 4^{ème} KERVIHAN (56)

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 17 NOV. 2022

P/ Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur général adjoint

signé

Malik LAHOUCINE